

Parce que l'éducation au vote fait une différence

Au début février, le gouvernement fédéral présentait son projet de loi C-23 ou Loi sur l'intégrité des élections. Le projet de loi est considérable et touche plusieurs domaines, mais l'enjeu qui interpelle le réseau des forums jeunesse se situe principalement dans la modification de l'article 18, qui limiterait les communications du directeur général des élections du Canada à des informations sur la façon de se porter candidat ou de voter. Cette restriction entraînerait, selon le ministre responsable de la réforme, Pierre Poilievre, la fin des campagnes dites « de promotion du vote », en plus d'affecter le soutien aux projets éducatifs.

En tant qu'acteurs de premier plan de l'éducation à la citoyenneté chez les jeunes et de la participation citoyenne, les forums jeunesse régionaux œuvrent en complémentarité avec les instances comme le DGEQ et le DGEC qui leur apportent beaucoup, que ce soit par le biais de financement, de production de données et de recherche, de réflexion sur des innovations à mettre en place pour inciter les jeunes à voter ou encore de production de matériel de qualité, non partisan et réfléchi. Ces actions soutiennent celles des forums jeunesse, qui vont à la rencontre des jeunes au quotidien pour leur parler de l'importance de la démocratie.

Ce que nous apprend la recherche sur la participation électorale, c'est que les raisons pour ne pas voter sont multiples et complexes. L'Enquête nationale auprès des jeunes, qui mesurait le poids relatif de tous les facteurs dans la décision de voter, concluait d'ailleurs que les obstacles motivationnels étaient autant, sinon davantage en cause que les obstacles d'accès ! Le DGE donne déjà de l'information sur le côté technique du vote; pourquoi alors légiférer pour l'empêcher de travailler sur le principal obstacle au vote ?

La nouvelle loi ferait fi de l'aspect complexe de la participation et ne la réduirait qu'à une connaissance des informations techniques nécessaires : où, quand, comment voter. À notre avis, ces questions n'ont de sens que si l'on ajoute le pourquoi voter.

La valorisation du vote et de la démocratie, que ce soit par des amis, des membres de la famille, des enseignants, des intervenants ou le gouvernement, est primordiale pour éviter de voir le taux de participation des jeunes tomber en chute libre. Pour renverser la vapeur, toute la société doit s'allier et a un rôle à jouer, particulièrement Élections Canada, l'institution en charge de l'organisation du vote et qui détient une large expertise à ce sujet. Il est encore temps d'amender ce projet de loi qui nuira au travail de promotion du vote.

De plus, la littérature scientifique indique clairement que la sensibilisation à l'exercice démocratique dès l'école secondaire est capitale et déterminante pour les futurs comportements des citoyens : le premier vote est garant des habitudes démocratiques des jeunes, d'où l'importance de s'y atteler notamment par des programmes comme Électeurs en herbe et son penchant canadien Student Vote, lequel ne serait plus soutenu par le DGEC après l'adoption du projet de réforme électorale tel que présenté.

Il y a un constat que nous partageons toutefois avec le gouvernement : la participation électorale, particulièrement celle des jeunes, est en déclin. Avec un creux historique de 37,4% chez le 18-24 ans en

2008, il est important de colmater la brèche. Aux élections provinciales de 2012, l'énergie investie par plusieurs acteurs de la société civile, dont plusieurs appuyés par le DGEQ, notamment les forums jeunesse régionaux du Québec, a contribué à une remontée remarquable du taux de participation chez les jeunes. Notre travail porte ses fruits et des centaines de témoignages de jeunes qui ont été raccrochés à la démocratie par des intervenants inspirés et inspirants en font foi. Lors de l'élection fédérale de 2015, nous aimerions bien poursuivre notre travail... mais en aurons-nous les moyens?

Élise-Ariane Cabirol, présidente de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec

Pour information

Élie Belley-Pelletier

Conseiller en communications

TCFJRQ

ebpelletier@forumsjeunesse.qc.ca

418-647-9112 poste 223